

Aux associations de bateaux-écoles

Berne, le 18 mars 2015

Le délai du 15 avril 2015 annoncé par l'ASN a été repoussé à mi juin 2015

Modification de l'examen de théorie de la navigation

Mesdames, Messieurs,

Mi-avril 2015, le système de l'examen de théorie de la navigation (cat. A et D) passera au mode « Multiple Responses ». Par analogie à l'examen de la catégorie B de la circulation routière, deux réponses correctes seront dorénavant également possibles dans la navigation.

Reste inchangé :

- 60 questions par examen.
- Pour chaque question, trois réponses à choix.
- Durée d'examen : 50 minutes au maximum.

Nouveau :

- Il peut y avoir une ou deux réponses correctes.
- 60 questions comportant trois réponses donnent 180 points.
- Chaque réponse fautive donne un point incorrect.
- Trois points incorrects sont comptés si toutes les réponses sont cochées ou aucune réponse n'est cochée.
- L'examen est réussi avec un nombre maximal de points incorrects de 15.

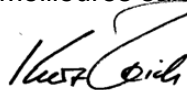
Nouvelles questions

Avec le changement de système, de nouvelles questions seront intégrées à l'examen. Les modifications de la révision de la Loi sur la navigation intérieure (LNI), de l'Ordonnance sur la navigation intérieure (ONI) et de l'Ordonnance concernant la navigation sur le lac de Constance (RNC) qui sont entrées en vigueur début 2014 ont été prises en considération dans la 12^{ème} édition de notre manuel didactique vks. Les connaissances de ces importantes modifications font maintenant également objet de l'examen de théorie à partir de mi-avril 2015 (voir les thèmes en page 2).

A partir de fin mars 2015, toutes les nouvelles questions seront disponibles sur notre application d'apprentissage <http://navapp.vks.ch>. Ainsi, les candidats auront la possibilité de se familiariser avec les nouvelles questions.

Attention : Après la modification de l'examen **mi-avril**, il ne sera plus possible de se préparer avec la 11^{ème} édition du manuel didactique (2013 CD incl.) de manière suffisante pour réussir l'examen.

Meilleures salutations



K. Reich
Président Commission d'examens

Aperçu des nouvelles questions par thèmes

(Attention : l'énumération n'est pas exhaustive !)

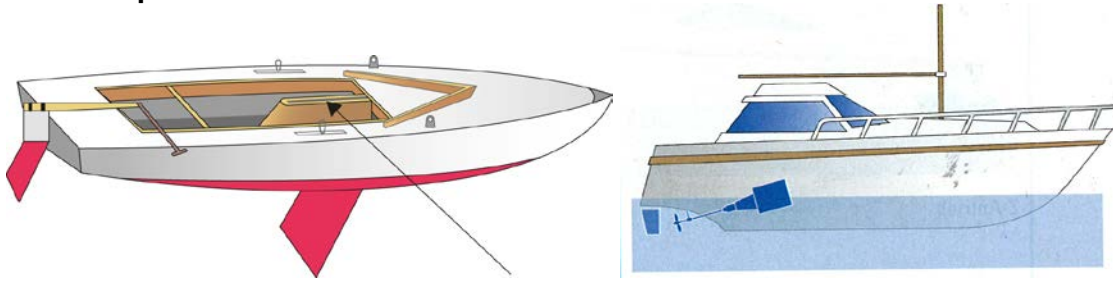
1. Notions et dispositions pas encore prises en compte

Par exemple :

Abattre, faiblir, se mettre à l'abri, pare-battage, surface du franc-bord, ranger, gîte, déclaration de conformité, prendre un relèvement, évitage, haler, amarrer, électricité et installation gaz, établissement resp. échange de permis, contrôle officiel de bateaux, poser les signes distinctifs, prévention des accidents, etc.

2. Connaissances des éléments de construction d'un bateau

Par exemple :



3. Nouvelles dispositions des prescriptions révisées

Par exemple :

- Naviguer par temps bouché
- Radar : Naviguer au radar – Formation – Equipement
- Avis gros vent – tempête
- Nouvelles règles de priorité
- Alcool : Incapacité de conduire – Retrait
- Annonce de la police
- Feux de navigation
- Dispositions douanières
- Dérogation aux prescriptions pour les eaux frontières